

# Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique qui concerne la prise du contrôle exclusif direct de la société « ORNX Boujdour SARLAU », par la société « ORNX Boujdour SL », à travers l'acquisition de 100% de son capital social et les droits de votes y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

#### Noms des entreprises et groupes concernées :

- L'acquéreur : La société « ORNX Boujdour SL » ;
- La cible : La société « ORNX Boujdour SARLAU ».

#### Nature de l'opération

Acquisition du contrôle exclusif.

#### Secteurs économiques concernés

- Energies renouvelables.

## Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 25 mai 2023.



### RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

L'opération consiste en la prise du contrôle exclusif direct de la société « ORNX Boujdour SARLAU », par la société « ORNX Boujdour SL », à travers l'acquisition de 100% de son capital social et les droits de votes y afférents.

La société ORNX Boujdour SARLAU est une société à responsabilité limitée d'associé unique de droit marocain, active dans le développement, la réalisation, la construction et le financement de projets d'énergies renouvelables en ce compris, les activités liées à la production, la commercialisation et l'exportation d'hydrogène vert et de l'ammoniac vert ainsi que toutes les infrastructures liées directement ou indirectement à ce type de projets.

La société ORNX Boujdour SL est une société à responsabilité limitée de droit espagnol, et c'est une société qui sera créée pour les besoins de l'opération. Elle est détenue indirectement par les sociétés Nordex SE, Acciona SA et Ortus Climate Mitigation LLC.

Nordex SE est l'un des principaux fabricants d'éoliennes terrestres, présent dans le monde entier, qui poursuit également le développement et la fabrication d'équipements d'électrolyses (nécessaires à la production d'hydrogène vert à partir d'électricité renouvelable).

Acciona SA est une société anonyme de droit espagnol, c'est une entreprise mondiale spécialisée dans la fourniture de solutions régénératrices pour une économie décarbonée (incluant la société Corporatión Acciona Energías Renovables SA, une entreprise mondiale active dans le domaine des énergies 100% renouvelables sans héritage fossile), dans les secteurs de la construction, du développement des infrastructures et des projets en énergie, et dont les activités et les investissements concernent la construction/l'ingénierie, l'énergie renouvelables (éolienne, photovoltaïque, hydroélectrique, solaire thermique, biomasse), la transmission/sous-stations électriques, l'eau (purification, dessalement, gestion des eaux usées), la gestion des déchets, les secteur des transports/infrastructures (autoroutes, ponts, tunnels, chemins de fer, métros, ports, voies navigables, aéroports, transport de marchandises), des systèmes de transport et de mobilité éco-efficaces et de l'immobilier (logement, bureaux, hôtels/centres touristiques, industrie).



Ortus Climate Mitigation LLC est un développeur de projets d'énergies renouvelables basé aux Etats-Unis, avec plusieurs projets d'éoliennes terrestres, de photovoltaïques et de stockage d'énergie aux Etats Unis, en Italie et au Royaume-Uni.

Fait à Rabat le 11 mai 2023.